

**Bureau Directeur du 1er juillet 2021  
Visio Conférence**

**Présents : AUDY M. (MA) – CORTAT G. – DUFFAIT M.-A. (MAD) –  
JACQUINOT L. – LOGEROT M.-L. (MLL) – MÉNAGER B.**

**Invité : CLERC N. (NC)**

**Excusé : DELERCE S.**

- **Commission réclamations et litiges**

Commission validée par le BD par vote électronique du 21/06 :

**Présidente** : Sandrine ALLALI

**Membres** : Jean François BOURGEOIS

Frédéric CARISEY

Séverine CORDIER

- **Pérennisation du poste de Chargée de développement -  
communication de Quintia Locatelli**

Son contrat d'apprentissage se termine cet été. Proposition de CDI au 1<sup>er</sup> septembre. Une demande de subvention à l'ANS emploi va être faite. Une aide de 12 000€ maximum, sur 3 ans, peut être accordée.

Le BD valide cette proposition.

- **Prélèvement automatique**

La ligue passe en prélèvement automatique pour toutes les factures et les avoirs au niveau des clubs.

Les avoirs seront directement remboursés.

Cette possibilité n'est pas obligatoire mais déjà plus de 90 clubs y ont adhéré.

Un club qui a des difficultés financières temporaires, peut demander à la ligue de décaler le prélèvement.

Le BD donne son accord pour que l'on puisse rembourser les clubs créditeurs.

MA : pour info, nous avons 14 000€ à rembourser.

- **AG**

Un lien pour voter a été envoyé aux clubs le 1<sup>er</sup> juillet.

Les votes à effectuer sont les suivants :

- adoption du PV AG 2020

- rapport moral
- bilans des commissions
- bilan financier 2020
- affectation du résultat
- budget 2021 et guide financier
- CMCD 2021-2022

L'ouverture des votes sera le samedi 3 juillet jusqu'au 11 juillet.  
Virginie Corbel enverra un état des votes le 6/07 aux Comités, leur demandant de relancer les clubs qui n'ont pas voté.

Elle refera un état le 8/07 et relancera les clubs le 9/07.

- **Organisme de formation**

La ligue a reçu le retour officiel de la création du CFA. Nous pouvons désormais créer les contrats d'apprentissage à notre nom. Le BD remercie les maisons familiales et rurales qui nous ont accompagnés sur ces dernières années. Un courrier de remerciement sera à envoyer.

- **QUALIOP**

On doit répondre en tant qu'organisme de formation à un cahier des Charges (audit qualité). Il faut être certifié avant le 31 décembre 2021. La démarche est en cours.

Dans le cadre de cet Audit, il faut nommer sur l'institut de formation un référent handicap et un référent mobilité national et international. La proposition est faite de nommer Jessica Iannicelli notre responsable administrative de l'IDSF. Dans ce cadre elle suivra des journées de formation en lien avec ces exigences.

Le BD valide cette proposition.

- **Recrutement**

Pascale Dotte n'est plus salariée de la ligue suite à une rupture Conventionnelle en date du 30 juin 2021. Nous avons fait des appels à candidature au Niveau des Comités, clubs et de pôle emploi. Nous avons reçu au 1er juillet 17 candidatures.

Participeront au recrutement : Marie-Albert Duffait, Guy Cortat, Sabine Dureisseix et Nicolas Clerc.

Les entretiens auront lieu le 15 juillet pour une prise de poste au 16 août.

- **Divers**

NC : demande de Fred Parent, s'il faut prévoir une assistance médicale spécifique sur les recyclages arbitres. Les licenciés ont l'assurance de la fédération et le gymnase doit avoir un défibrillateur.

MAD : il serait bon d'avoir 1 ou 2 secouristes pour l'utilisation du défibrillateur. Peut-être voir pour une formation des techniciens.

- **Nouveaux clubs**

Un nouveau fonctionnement est mis en place avec une dotation de 1 300€.

Un formulaire est à remplir par le club, comité et ligue et est à envoyer à la FFHB. Le Comité devra envoyer un bilan, au bout de la 1<sup>re</sup> année à la ligue, qui sera transmis à la fédé. Sans ce bilan un remboursement pourra être demandé.

MAD : réunion de BD en présentiel fin août à Dole. La date du 31 août est retenue.

MLL : Un travail pour diffuser un calendrier institutionnel (ensemble des dates importantes au niveau de la Ligue) est en cours piloté par Marie-Laure Logerot et Luc Epifani.

Il faudra prévoir au prochain BD les dates de tous les CA et BD pour la saison 2021/2022.

NC : une communication sera faite à tous les clubs dans le mois de juillet sur la nouvelle organisation administrative de la ligue (site de Besançon pour gestion administratives IDSF et ETR et site de Dijon pour la gestion administrative des commissions Ligue : COC / CTA / discipline / S&R / CRL).

Nous serons très vigilants sur le début de saison, afin que personne ne soit débordée et que le travail se fasse correctement.

- **Investissement**

L'achat de 50 chaises pour le renouvellement du pôle de Besançon (matériel de 2001) est prévu ainsi que celui de 6 fauteuils de bureau pour celui de Dijon. L'amortissement se fera sur 5 ans.